

SENTIER BOTANIQUE

Pour apprécier au mieux ces richesses paysagères, un sentier botanique pédagogique a été aménagé. Celui-ci répertorie 70 arbres les plus représentatifs du site.

Par l'intermédiaire de ce parcours de 2,6 km, vous pourrez découvrir des arbres aux espèces peu communes mais également des arbres remarquables par leur âge et leurs dimensions.

Le « guide du sentier botanique », détaillant le plan du sentier et les arbres répertoriés est disponible à l'accueil du Puits de Moïse ainsi qu'à L'Hostellerie, espace d'exposition.



REFUGE LPO

Le Centre Hospitalier La Chartreuse, a signé une convention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en 2012 et a obtenu le statut de Refuge LPO.

Ce statut signifie que l'hôpital doit :

- créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage,
- renoncer à tout produit chimique,
- réduire l'impact sur l'environnement.

L'inventaire ornithologique des oiseaux nicheurs réalisé par la LPO a permis de comptabiliser 43 espèces d'oiseau dont :

- 29 nichant dans le parc (dont le cincle-plongeur et le faucon crécerelle),
- 11 dans son voisinage (martin-pêcheur, hirondelle des fenêtres),
- 3 en halte migratoire (fauvette des jardins, rouge-queue à front blanc et gobemouche noir).

Vous pourrez donc tout au long de votre visite, observer le comportement des différents oiseaux présents sur le site et leur habitat.



Le parc du CH La Chartreuse

Un site exceptionnel
au service du soin



1 Bd Chanoine Kir
21000 Dijon
03 80 42 48 48



UN PEU D'HISTOIRE

En 1383, Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, fit construire **la Chartreuse de Champmol** dans le but d'abriter son tombeau et ceux de sa famille.



A la Révolution Française, la Chartreuse devient propriété nationale. La plupart des bâtiments sont détruits, seuls quelques vestiges sont conservés tels que le **Puits de Moïse** ou le **portail de la chapelle**, réalisés au XIVème siècle par le sculpteur **Claus Sluter**.

En 1838, la Côte d'Or se rend acquéreur des anciens bâtiments et construit un asile d'aliénés en intégrant les vestiges de l'ancienne Chartreuse. Ces derniers sont classés monuments historiques en 1840.



A partir du XIXème siècle, l'hôpital s'agrandit, la psychiatrie évolue et des activités pour les patients sont créées, notamment dans les jardins.

Aujourd'hui, malgré l'arrêt des activités de jardinage avec les patients, les espaces végétalisés ont gardé une place très importante dans l'hôpital.

GESTION DIFFERENCIEE

Le site du Centre Hospitalier s'étend sur **25 ha, dont 15 ha d'espaces verts**.

Le service des espaces verts, composé de 7 agents, vise à rendre le plus agréable possible ce site et à améliorer la biodiversité en intégrant dans son mode de gestion la notion de développement durable.

Un diagnostic sanitaire a été réalisé par l'Office National des Forêts (ONF) en 1999. Celui-ci a permis la mise en place d'un plan de gestion et de valorisation du parc, qui a engendré des travaux de sécurisation et de replantation.

En alliant l'approche horticole et l'approche écologique, **la gestion différenciée** se veut être un bon compromis entre savoir-faire du jardinier et génie écologique. La gestion différenciée a pour finalité la mise en place progressive d'actions respectueuses de la nature et des ressources qu'elle procure tout en répondant aux multiples attentes et besoins exprimés par les usagers.



« **Travailler avec la nature, sans la dénaturer** »

Le parc compte :

- 800 arbres dont 200 variétés,
- 500 espèces d'arbustes,
- 12 ha de gazons et prairies,
- un verger,
- 600 m² de massifs et jardinières plantés en fleurs annuelles ou vivaces.



BIODIVERSITE

La biodiversité recouvre l'ensemble des formes de vie, les relations qui existent entre elles et avec leurs milieux.

Elle constitue donc le monde vivant, dans toute sa variété et sa diversité.

Afin de la protéger et de la développer, le Centre Hospitalier La Chartreuse met en place différentes actions :

- Le remplacement progressif des haies mono-spécifiques (lauriers, thuyas, etc.) par des haies vives permettant de favoriser les habitats naturels,
- Le choix des végétaux est effectué en tenant compte de leurs besoins (climat, sol, exposition, besoins en eau et en éléments nutritifs),
- La transformation de 3 ha de gazon en prairie, avec une seule fauche par an, permettant aux insectes comme les papillons ou pollinisateurs sauvages de prospérer,
- Des travaux de valorisation du bief du ruisseau de la Chartreuse ont été réalisés fin 2017. Un suivi de l'évolution du biotope et de l'impact sur la biodiversité sera réalisé régulièrement.

LABEL ECOJARDIN

Il a été remis au CH La Chartreuse, en décembre 2018, pour la gestion environnementale de son parc. Il s'agit du **premier hôpital en France** à obtenir une telle distinction. Suite à un audit exigeant, comportant une grille de 100 critères, le CHLC a obtenu la note de 69/100 pour sa première labellisation. Ce label est attribué pour une durée de 3 ans.